

## LA STATUE DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ

**L**A statue de Notre-Dame-de-Pitié que possède notre ville a toute une histoire. Pendant bien longtemps, nos anciens ont prié devant elle, dans l'ancienne église de Notre-Dame-de-Pitié, qui servait de chapelle au couvent des Soeurs de la Congrégation et se trouvait au fond d'une large cour, avec une entrée rue Notre-Dame, vis-à-vis la rue Saint-Laurent. Cette église, un si pieux et si beau souvenir cependant, a été démolie, il y a quelques années, au grand regret des amis de l'histoire. La statue, heureusement, nous est restée. M. l'abbé Charles Rosconi, qui venait alors de fonder la paroisse de Sainte-Catherine, eut l'idée de construire, près de sa future église, rue Amherst, un beau sanctuaire à Notre-Dame-de-Pitié. Il fit des démarches et obtint des autorités compétentes qu'on confiât à sa paroisse la garde de la précieuse relique que constitue la vieille statue qu'on vénérât jadis dans la chapelle de la rue Notre-Dame. Et puis, naturellement, le zélé curé s'occupa d'assurer l'oeuvre du sanctuaire.

Ce sanctuaire a été béni, le 11 mai dernier au soir, par Mgr LePailleur, curé de Saint-François l'Assise et archidiaque du diocèse. Le successeur de M. le curé Rosconi à Sainte-Catherine, M. le curé Papineau, avait invité son prédécesseur à prononcer l'allocution de circonstance. M. l'abbé Rosconi a rappelé l'histoire de la célèbre statue.

« A l'époque, a-t-il dit, où les papes résidaient à Avignon, en terre française, un riche prélat légua une somme importante pour la construction, à Saint-Dizier, d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou Notre-Dame-de-Pitié. C'est alors, et pour cette chapelle, que *notre* statue fut sculptée par un artiste de grand talent. La chapelle et sa belle statue devinrent bientôt le centre d'un pèlerinage qui fut très populaire. L'on sait qu'aux mauvais jours de la révolution française,

beau  
au pr  
qu'o  
perso  
Dans  
venu  
à Mo  
de la  
statu  
Hi  
au zè  
possè  
l'un  
objets

On  
qu'on  
année  
canon  
les di  
Ceux-  
consta  
la fête  
les di  
sitôt  
ces de  
assez  
forme  
Il f  
mun c